



Affiché le 01/03/2017
Retiré de l'affichage le :
Signature :

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
MAIRIE D'AURAY (56400)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 2017

Le mardi 28 février 2017 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 21 février 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.
La séance a été publique.

Etaient Présents à la présente délibération :

M. Jean DUMOULIN, M. Gérard GUILLOU, Mme Pierrette LE BAYON, M. Azaïs TOUATI, M. Jean Claude BOUQUET, M. Jean-Yves MAHEO, Mme Aurélie QUEIJO, M. Joseph ROCHELLE, Mme Françoise NAEL, M. Ronan ALLAIN, Mme Annie RENARD, Mme Marie-Joëlle MIRSCHLER, M. Armel EVANNO, M. Patrick GOUEGOUX, Mme Fabienne HOCHET, Mme Valérie VINET-GELLE, M. Jean-Michel LASSALLE, Mme Mireille JOLY, Mme Marina LE ROUZIC, M. Laurent LE CHAPELAIN, M. Jean-Pierre GRUSON, Mme Marie-Noëlle POMMEREUIL, M. Roland LE SAUCE, M. François GRENET, Mme Nathalie BOUVILLE, Mme Emmanuelle HERVIO, M. Yazid BOUGUELLID

Absents excusés :

M. Benoît GUYOT (procuration donnée à Mme Valérie VINET-GELLE), M. Maurice LE CHAMPION (procuration donnée à Mme Françoise NAEL), Mme Valérie ROUSSEAU (procuration donnée à M. Ronan ALLAIN), Mme Joëlle MARTINEAU (procuration donnée à M. Roland LE SAUCE), M. Guy ROUSSEL (procuration donnée à M. François GRENET), Mme Kaourintine HULAUD (procuration donnée à Mme Marie-Noëlle POMMEREUIL)

Secrétaire de séance : Mme JOLY Mireille

COMPTE RENDU

~~~~~

## **0- DGS - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2017**

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance de conseil municipal du 31 janvier 2017.

## **1- DGS - CHANGEMENT DE DENOMINATION ET DE COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES VIE SCOLAIRE, RYTHMES SCOLAIRES, ENFANCE, LOISIRS ; CULTURE, JEUNESSE PATRIMOINE - CHANGEMENT DE COMPOSITION DES COMMISSIONS FINANCES, BUDGET ; SPORT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- MODIFIE les dénominations de 2 commissions permanentes :

La commission « culture, Jeunesse, Patrimoine » devient la commission « culture, patrimoine »

La commission « vie scolaire, rythmes scolaires, enfance, loisirs » devient la commission « vie scolaire, enfance, jeunesse, loisirs »

- APPROUVE l'élargissement de la commission « culture, patrimoine » à 15 membres

- DESIGNE Mme Françoise Naël, Mme Nathalie Bouville et Mme Kaourintine Hulaud membres de la commission culture patrimoine.

- APPROUVE l'élargissement de la composition de la commission sport à 9 membres.

- DESIGNE M. Jean-Michel Lassalle, membre de la commission sport.

- APPROUVE la diminution du nombre de membres de la commission « finances, budget » à 8 membres

- MODIFIE l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal et des commissions municipales.

## **2- DAGRH - REGLEMENT GENERAL DES SERVICES**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

2 voix contre :

Mme MARTINEAU, M. LE SAUCE

6 abstention(s) :

M. GRUSON, Mme POMMEREUIL, M. ROUSSEL, Mme HULAUD, M. GRENET, Mme HERVIO

Le Conseil Municipal :

- ADOPTE le nouveau règlement général des services du personnel de la Ville d'Auray, dont un exemplaire est joint à la présente délibération ;
- DECIDE de l'appliquer à l'ensemble des agents de la Ville d'Auray, à partir du 1er mars 2017 ;
- DIT que ce règlement sera communiqué à l'ensemble des agents (titulaires et contractuels) de la Ville d'Auray.

### **3- DAC - TARIFS 2017 DE LA LOCATION DU CYCLORAMA DE L'ESPACE ATHENA**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le tarif de location du cyclorama de l'Espace Athéna.

### **4- DAC - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN" POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE DU GOLFE 2017**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'association "Semaine du Golfe du Morbihan " pour l'organisation de la Semaine du Golfe 2017.
- **AUTORISE** le Maire à la signer.

### **5- DSTS - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE L'ALLÉE JULIEN ROUSSEAU**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **CHANGE** la dénomination de l'allée Julien ROUSSEAU en la remplaçant par «Allée Octave Mirbeau»,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

### **6- DSTS - CITE ADMINISTRATIVE - AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour le ravalement d'une partie du bâtiment de la cité administrative, et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## **7- DSTS - QUAI MARTIN - AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour l'abattage d'arbres, et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## **8- DEEJ - PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'AURAY ET LA VILLE DE TOULOUSE - APPROBATION D'UNE CONVENTION – AUTORISATION À DONNER AU MAIRE DE LA SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de convention présenté

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour la période 2017.

## **9- DF - DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - PROGRAMME DE TRAVAUX 2017 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

**AUTORISE** le Maire à solliciter le concours financier de l'État, au titre de la programmation 2017 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour financer les projets d'investissement suivants :

Priorité n° 1 : Travaux de restauration du quai Martin, endommagé par les intempéries et les inondations : 91 667 €HT

Priorité n° 2 : Voirie des logements locatifs sociaux du Gumenen-Goaner, quartier prioritaire de la politique de la Ville : 318 325 €HT

**ARRETE** les modalités de financement, comme exposé dans le tableau ci-avant.

## **10- DF - FONDS DE SOUTIEN 2017 A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter le concours financier de l'État dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement public local, pour financer la tranche de travaux

2017 d'aménagement du centre-ville pour la revitalisation du cœur de ville et la valorisation du patrimoine.

- **ARRETE** les modalités de financement du projet comme suit :

| DEPENSES 2017                                                                                        | €HT       | RECETTES €                                                                                                                  |           |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------|
|                                                                                                      |           |                                                                                                                             |           | En %    |
| Assistance à maîtrise d'ouvrage                                                                      | 112 540   | Etat Contrat de ruralité                                                                                                    | 100 000   | 7,10%   |
|                                                                                                      |           | Etat FSIPL                                                                                                                  | 100 000   | 7,10%   |
| Travaux                                                                                              |           | Région                                                                                                                      | 0         |         |
| Place de la République : lot 1 VRD (Eurovia)                                                         | 286 700   | Département (sous réserve, < ou = 187 500 €)<br>Contrat d'attractivité touristique : signature à intervenir en octobre 2017 | 187 500   | 13,32%  |
| Place de la République : lot 2 Atlantic Paysages (pavage, mobilier urbain, plantations, fontainerie) | 704 400   | Autofinancement                                                                                                             | 1 020 040 | 72,48%  |
| Place Gabriel Deshayes                                                                               | 113 900   |                                                                                                                             |           |         |
| Jalonnement (signalisation générale)                                                                 | 60 000    |                                                                                                                             |           |         |
| Mise en lumière                                                                                      | 130 000   |                                                                                                                             |           |         |
| Total                                                                                                | 1 407 540 |                                                                                                                             | 1 407 540 | 100,00% |

- **DIT**, selon la procédure prévue, que le dossier complet de demande de subvention sera transmis à la Sous-Préfecture de Lorient.

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

#### **11- DF - MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES A PROCÉDURES ADAPTÉES PASSÉS DU 21 NOVEMBRE 2016 AU 24 JANVIER 2017**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

PREND CONNAISSANCE des marchés publics et accord-cadres passés, des indemnités d'assurances reçues.

#### **12- DF - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- PREND acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2017

A 21h00, l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.